



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works & Government Services  
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax,(N.E.)  
B3J 1T3  
Halifax  
Nova Scotia  
Bid Fax: (902) 496-5016

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless  
otherwise indicated, all other terms and conditions of  
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'invitation  
demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

This amendment is being issued to answer questions  
posed during the solicitation period.

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.E.)  
B3J 1T3  
Halifax  
Nova Scot

<b>Title - Sujet</b> SA - ARCHITECTURE AND ID	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E0225-152290/C	<b>Date</b> 2018-01-26
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E0225-15-2290	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>File No. - N° de dossier</b> PWA-5-74017 (203)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PWA-203-5702	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2017-12-28 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-02-07</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> MacDonald (PWA), Isabelle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwa203
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 403-9839 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E0225-152290/C  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E0225-152290

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
E0225-152290

Buyer ID - Id de l'acheteur  
PWA203  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## Modification 003

1) Est-ce intentionnel, et le cas échéant, est-ce juste et approprié d'exclure arbitrairement une expérience liée aux projets de plus de 10 ans?

- La profession d'architecte exige un apprentissage continu, l'acquisition de connaissances, d'une expérience et d'une expertise au fil des travaux réalisés sur l'ensemble d'une carrière.

- Les projets les plus importants et stimulants sont d'une longue durée à partir de leur lancement jusqu'à leur réalisation.

- De plus, les praticiens peuvent prendre un congé sabbatique, poursuivre des études plus poussées ou leur perfectionnement professionnel.

Réponse : Non, ce n'est pas l'intention d'exclure arbitrairement une expérience liée aux projets de plus de 10 ans. Le but consiste avant tout à constater des éléments qui témoignent d'une expérience récente des projets (au cours des 10 dernières années).

2) Est-ce intentionnel que les architectes accrédités, qui ne sont pas aussi accrédités par une association de design intérieur, soient exclus du volet Design intérieur?

Réponse : Non, ce n'est pas l'intention d'exclure les architectes accrédités du volet Design intérieur.

3) L'exigence suivant laquelle les descriptions des projets sont limitées à une page indique que chaque description ne peut dépasser une page. Est-ce aussi intentionnel que chaque page ne peut comprendre plus d'une description de projet?

Réponse : Plus d'un projet peut figurer sur une page, mais la limite établie pour la description globale d'un projet ne peut être dépassée.